

Maîtriser les fondamentaux de la comptabilité - Module 1

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance - 2025

En résumé

Cette formation modulaire vous permettra de comprendre et d'acquérir les principes et l'organisation comptable, les travaux de fin d'exercices et la différence entre un bilan et un compte de résultat.

Une formation en trois temps et progressive composée de quatre modules pouvant être suivis indépendamment en fonction de vos besoins.

Objectifs :

Comprendre les principes et obligations comptables.

Comprendre l'organisation comptable.

Être capable de gérer, classer de façon pertinente les pièces comptables en vue de leur traitement.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Personne souhaitant comprendre les principes et obligations comptables.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Présentation et définition de la comptabilité

Les obligations légales de la comptabilité.

Définitions fondamentales : journal, compte, balance...

Le plan comptable, son utilisation : les différentes catégories de comptes et leurs utilisations.

La saisie des informations : principe de la partie double, mécanisme des comptes.

Le débit et le crédit.

700 €
Net de taxe par personne

J1 SENSCOMPTA 04-J24


2 jours soit 14 heures


Appartient au(x) cycle(s) :
Cycle assistant comptable

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- mar 16 sep 2025, mar 23 sep 2025



2. L'organisation comptable

But, schéma général.

La notion de pièces comptables.

3. Les notions fondamentales

Les charges et les produits.

Les créances et les dettes.

La trésorerie.

4. Le classement et le traitement des pièces comptables

Les factures fournisseurs.

Les factures clients.

Les pièces de banque.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Nombreux exercices pratiques et études de cas.

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

